

STAGES INTERNATIONAUX POUR LES JEUNES AUTOCHTONES

L'initiative des Stages internationaux pour les jeunes Autochtones (SIJA) offre aux jeunes Autochtones des occasions de participer à des stages internationaux dans des pays en développement. Le programme de stages consiste à travailler sur des questions telles que l'égalité entre les femmes et les hommes, l'environnement, la santé, l'éducation, le développement des petites entreprises, et l'agriculture, sur une période de quatre à six mois passée dans un pays en développement.

En participant à ce programme, vous aurez l'occasion de :

- Acquérir une expérience de travail international significative,
- Développer de précieuses compétences professionnelles,
- Améliorer vos connaissances des enjeux qui touchent les gens dans les pays en développement,
- Augmenter votre capacité à promouvoir le travail du Canada en développement international ici au Canada et à l'étranger.

Exigences d'admission au programme SIJA :

- Avoir entre 18 et 35 ans (au moment de la signature du contrat),
- Appartenir à une affiliation (groupe) autochtone et accepter de signer le formulaire de déclaration volontaire d'AMC qui atteste cette affiliation,
- Être légalement autorisé à travailler au Canada,
- Détenir un diplôme d'études secondaires ou un certificat équivalent, un diplôme d'un cégep, un diplôme ou certificat technique ou professionnel et/ou posséder une expérience professionnelle équivalente se rapportant à la description du stage,
- Les personnes inscrites à l'Université, mais qui n'ont pas encore obtenus de diplôme au moment de la signature du contrat sont admissibles (les stages ne peuvent pas servir à obtenir des crédits ou un diplôme),
- Ne jamais avoir participé au Programme de stages pour les jeunes autochtones (SIJA) d'AMC.